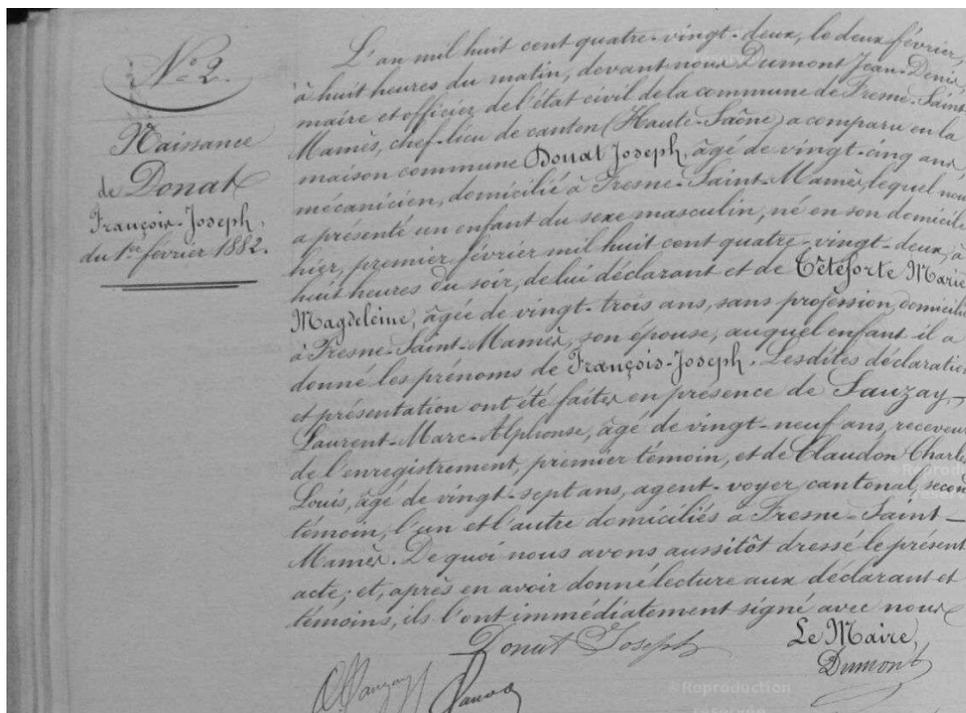


DONAT François Joseph, aîné de deux sœurs, est venu avec sa famille vers les années 1900 s'installer à Fédry, au Treuil.

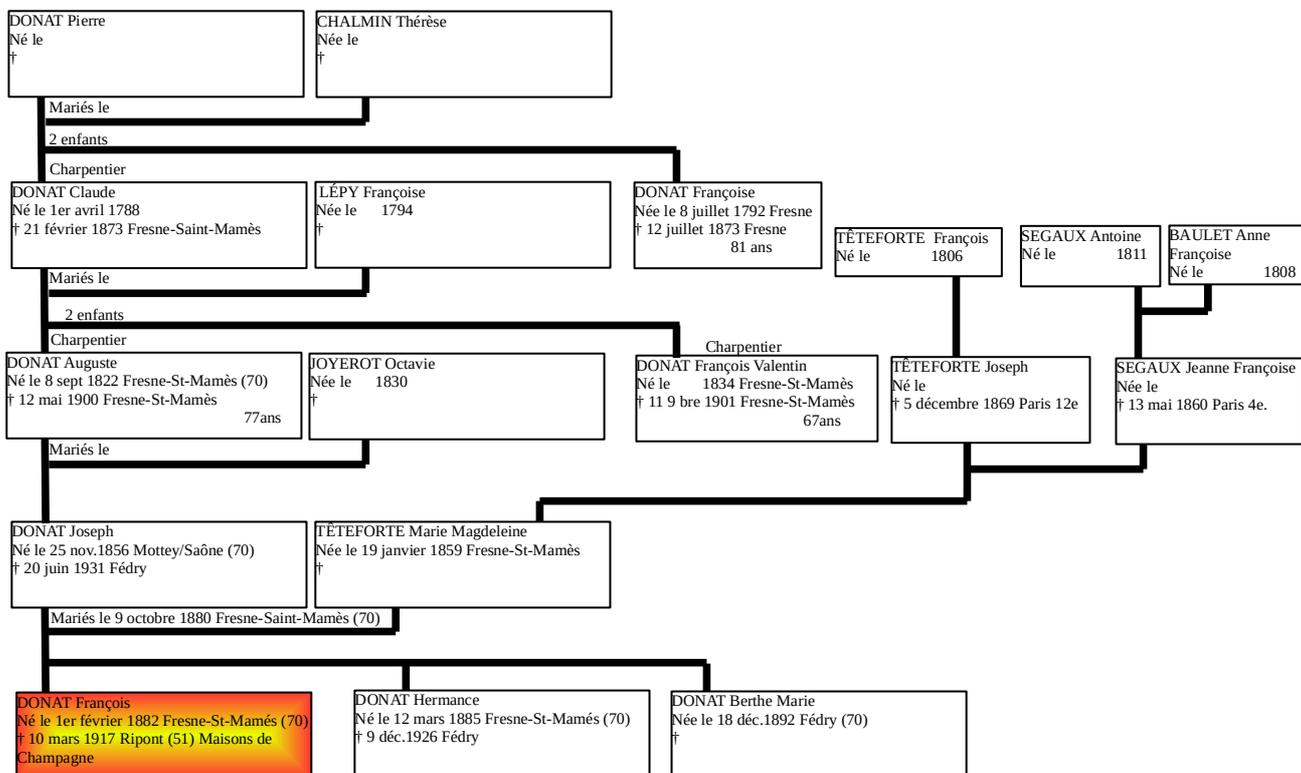
Alors qu'il était né le 1er février 1882 à Fresne-Saint-Mamès.

- 1 - Acte de naissance.

Extrait AD70 Registres état-civil de Fresne-Saint-Mamès 1873-1882 page 134 /154



- 2 - Ascendance de François.



- 3 - Ascendance avec des proches de Fédry.

Pas d'élément connu.

- 4 - Recensements 1901, 1906, 1911.

Recensement Fédry 1901

Le Treuil

113	117	315	Donat	Joseph	44	id	chef de ménage	Cultivateur
		316	Coteforte	Luigine	42	id	fr. du chef de ménage	Cultivateur
		317	Donat	François	19	id	leur fils	Cultivateur
		318	Donat	Thérèse	16	id	leur fille	Cultivateur
		319	Donat	Berthe	9	id	leur fille	ouvrière

Recensement Fédry 1911

Le Treuil

1	1	293	Donat	Joseph	1856	Motey-lès-Latou	chef de ménage	Propriétaire	patron
		294	Coteforte	Marie	1859	François-Maries	femme	ouvrière agricole	Donat
		295	Donat	François	1883	-id-	fils	-id-	-id-
		296	Donat	Thérèse	1885	-id-	fille	-id-	-id-

- 5 - Croquis maison familiale.



- 6 - Acte de mariage.

Pas d'élément connu sur les registres de Fresne-St-Mamès ni de Fédry concernant François.

Par contre l'acte de mariage de ses parents du 9 décembre 1880 à Fresne-Saint-Mamès ci-dessous.

N° 3. *(D'après l'original)*
 Acte de mariage
 Le 9 décembre 1880, à Fresne-Saint-Mamès, en présence de ses parents et de ses témoins, a été célébré le mariage de
 Donat Joseph, âgé de vingt-quatre ans, célibataire, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, fils unique de Donat Auguste, âgé de cinquante-huit ans, et de Josephette, âgée de cinquante ans, les deux mariés, domiciliés ensemble à Fresne-Saint-Mamès, en présence et consentants; leur naissance constatée par l'acte de naissance pour le maire de Mottey-sur-Saône et légalisée par le juge de paix du canton de Fresne-Saint-Mamès, d'une part;
 Et de Marie-Madeleine, âgée de vingt et un ans, sans profession, domiciliée au Creux de dépendance de la commune de Fédry, canton de Langres-sur-Saône, née à Fresne-Saint-Mamès, le dix-sept janvier mil huit cent cinquante-neuf, ainsi qu'il est constaté par les registres de l'état civil de cette commune que nous avons sous les yeux; fille majeure de Joseph Joseph, décédé à Cahus le vingt-deuxième, mil huit cent cinquante-neuf, et de Suzanne Françoise Françoise-Élisabeth, résidant à Cahus le vingt-neuf mil huit cent cinquante, ces deux noms constatés par les extraits de décès, le premier par le maire du deuxième arrondissement et le second par le maire du quatrième arrondissement de la ville de Paris, ces deux extraits légalisés l'un et l'autre par le Président du Tribunal civil de première instance de la Seine, fille, de cette dernière et de l'époux de François Joseph, âgé de cinquante ans, sans profession, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, en présence et consentants; et de Guillaume-Edouard, dit Edouard, de Fresne-Saint-Mamès, le vingt-sept août mil huit cent cinquante-cinq, ainsi qu'il est constaté par les registres de cette commune que nous avons sous les yeux; fille majeure de l'époux de l'union, de Suzanne Françoise Françoise-Élisabeth, résidant à Cahus le vingt-neuf mil huit cent cinquante, et de Charles-Henri Françoise, âgé de cinquante-deux ans, époux cultivateur, domiciliés au Creux de dépendance de la commune de Fédry, en présence et consentants.
 Lesquels noms ont requis de procéder à la célébration de mariage projeté entre eux, et dont la publication est faite à Fresne-Saint-Mamès, le huit décembre mil huit cent quatre-vingt et à Fédry, le huit décembre mil huit cent quatre-vingt, par le maire de Fédry en date du huit décembre mil huit cent quatre-vingt et légalisée par le juge de paix du canton de Langres-sur-Saône.
 Sur notre interrogation, les futurs époux, ainsi que le père et mère du futur, l'ancien patron et la tante aînée de la future, nous ont déclaré qu'ils n'ont ni fait ni contracté de mariage.
 Le futur, faisant partie de la classe de mil huit cent cinquante-seize, nous a prouvé par un certificat du Consul d'Administration du vingt-neufième arrondissement d'infanterie de ligne, en date du premier octobre mil huit cent soixante-deux, attestant qu'à la date précitée, il a été enrôlé dans la deuxième classe de l'armée active.
 Chacun d'eux a fait en notre nom et de signature, son père, qui est maire de Fédry, qui a été fait pour son mariage de publication susdite, faisant droit à la réquisition des parties, et après avoir donné lecture de toutes les pièces et des motifs susdites, lesquelles, parafées par le procureur et par nous, devaient assister au présent, ainsi que du chapitre six, titre cinq du code civil relatif au mariage et aux droits et devoirs respectifs des époux.
 Nous avons demandé aux futurs s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que Donat Joseph et Marie-Madeleine sont unis en mariage.
 De quoi nous avons aussitôt dressé acte, en présence de Donat Valentin, âgé de quarante-seize ans, charpentier domicilié à Fresne-Saint-Mamès, ancien patron de l'époux, premier témoin de l'époux, Jean François, âgé de cinquante ans, cultivateur, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, enlevé par alliance de l'époux, second témoin; de Charles-Edouard Joseph, âgé de quarante-cinq ans, instituteur public, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, son parent; et d'Edouard, troisième témoin et de Charles-Augustin, âgé de quarante-cinq ans, propri-

taire cultivateur, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, en présence et de l'époux, quatrième témoin.
 Et après que les deux futurs ont lu l'acte susdité et ont déclaré qu'ils ont su et comprennent ce qu'ils ont fait et ne s'en repentent pas, nous avons signé l'acte avec eux. Lesquels ne peuvent signer. En ce qui concerne
 Donat Joseph
 Marie-Madeleine
 Charles-Augustin
 Charles-Edouard Joseph
 Jean François
 Charles-Edouard Joseph
 Charles-Augustin

taire cultivateur, domicilié à Fresne-Saint-Mamès, en présence et de l'époux, quatrième témoin.
 Et après que les deux futurs ont lu l'acte susdité et ont déclaré qu'ils ont su et comprennent ce qu'ils ont fait et ne s'en repentent pas, nous avons signé l'acte avec eux. Lesquels ne peuvent signer. En ce qui concerne
 Donat Joseph
 Marie-Madeleine
 Charles-Augustin
 Charles-Edouard Joseph
 Jean François
 Charles-Edouard Joseph
 Charles-Augustin

- 7 - Fiche matricule.

242

Nom : Donat Numéro matricule du recrutement : 938

Prénoms : François Joseph Surnom : _____ Classe de mobilisation : 1902

MUNICIPALITÉ DE COLLENT

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 février 1882 à Fresnes St-Mammès, canton de Sédug, département de la Haute-Saône, résidant à Sédug, canton de Dampierre, département de la Haute-Saône, profession de cultivateur

fil(s) de Joseph et de Clémentine Marie Haydeleu, domiciliés à Sédug, canton de Dampierre, département de la Haute-Saône

N° 79 de tirage dans le canton de Dampierre

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti le 14 novembre 1903 pour le 12^e Régiment d'infanterie à pied au corps le 24 jour et l'homme trépassé sans le 11/12/03. Soldat de 3^e dans le 11 novembre 1903. Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 18 septembre 1906.

Appelé à l'activité par décret du 12 août 1914 au 21^e rég^t d'infanterie. Arrivé au corps le 8 août 1914. Muniqué l'appel le 8 août 1914. Revenu le même jour à l'armée le 10 mars 1917 à Maitens de Champagne.

Campagne
Conte le Allemagne du 14 août 1914 au 10 mars 1917

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 21^e Régiment d'infanterie du 2 novembre au 17 décembre 1909
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 21^e Régiment d'infanterie du 23 octobre au 7 novembre 1911

Passé dans l'armée territoriale le _____

Parti aux armées du Nord et du Nord-Est le 4 septembre 1914
Travaux militaires le 14 octobre 1916. Rentrée au commandement local le 25 décembre 1916 reporté à l'arrière

Campagne d'Alsace-Lorraine. Mission au front du 11 au 31 août 1914 campagne finit le 10 septembre 1914 au 10 août 1915
A accompli une période d'exercices dans le _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____
Libéré du service militaire le _____

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils foncés
yeux châtain, front haute
nez long, bouche moyenne
menton arrondi, visage ovale

Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : { générale (1) 3
militaire (2) exercé

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active : 12^e Rég^t d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Rég^t d'inf de Langres 011266

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : _____

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES
(EN SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.)

Dates.	Communes.	Subit (date de départ)

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la RÉSERVE de service militaire.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drap.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerra. — Registre matricule. — 131-89-1901. 3

DONAT François a fait son service militaire au 42^e Régiment d'infanterie à Belfort de 1903 à 1906.

Ce Régiment créé en 1635 sous la Révolution, devenu depuis la 1^{ère} guerre mondiale, "As de carreau".

Dissolution en 1991.

Le **42^e RI**, où il avait, pendant trois ans fait son service militaire, est un régiment d'infanterie qui était basé à Belfort, caserne de Bougenel (actuel quartier des 4 as.)

Pendant la Grande Guerre 14-18 ce régiment était à :

Dornach, Proyard, Bouillancy, Vic-sur-Aisne,

Autrèches, Vingré, Tracy-le-Val, Soissons, Quennevières, La Champagne 1915, Verdun 1916, La somme, Combats sous Reims, Verdun 1917, Flandres, Tardenois, Soissonnais, Belgique.



Alors qu'il avait fait deux périodes d'exercices en 1909 et 1911 au sein du 21^e RI de Langres, il a donc été rappelé en 1914, à Langres dans le régiment de réserve de ce 21^e RI et probablement intégré dans le 221^e Régiment d'Infanterie.

- 8 - Historique succinct du 221^e régiment d'infanterie.

Le **221^e RI** est un régiment d'infanterie constitué en 1914.

Il est issu du 21^e régiment d'infanterie de Langres.

A la mobilisation, chaque régiment d'active crée un régiment de réserve dont le numéro est le sien plus 200. Pour bien montrer cette relation, les bataillons et les compagnies des régiments de réserve portaient des numéros qui prenaient la suite des numéros des bataillons et des compagnies du régiment d'active, 4 à 6 pour les bataillons, 13 à 24 pour les compagnies.

Initialement le 221^e RI était majoritairement formé de Haut-Marnais, il était commandé par le lieutenant-colonel, commandant en second du régiment actif.

Affectations:

Casernement: Langres

142^e brigade d'infanterie

21^e Région Militaire.

Défense mobile de la place d'Epinal.

4^e groupe de réserve.

A la 71^e Division d'infanterie d'août 1914 à novembre 1918.

Constitution en 1914: 2 bataillons puis 3 en avril 1916 (adjonction d'un bataillon du 309^e RI).

1 citation à l'ordre du Corps d'Armée.

1914 *Alsace*: combat de Saint Croix, Saint Blaise, col de Sainte Marie, Château Faite (20-26 août) perte de 700h.
Secteur d'Épinal: Rambervillers (9/09) bois d'Anglemont, ferme de Maitandal (10/09), Baccarat (13/09).
Lorraine: La Mortagne, Barbas, Blâmont, Baccarat (mi-sept.) puis Hablainville, Manonviller, Brouville-Montigny, Bénaménil, Domjevin, Thiébauménil (nov.-déc.).

1915 Fort de Manonviller (janv.), Hablainville, Domève, bois Banal, Notre Dame de Lorette (fév.), cote 297.
Vosges: Badonviller, col de la Chapelotte (fév.-mars) puis Anceviller, bois de Chien, Grand Bois, Couvrey (mars- juin), Bois sans nom (juil.) puis Xon, Norroy (sept.-oct.).

1916 *Lorraine* (janv.- mai): Ancerviller, bois de Houleau, Tête de Sape, bois-le-Comte,
Bataille de Verdun: fontaine de Tavannes, bois du Chênois, ferme de Dicourt, Ravin de la Mort (juil.), Vauquois puis Avocourt (oct.- déc.).

1917 *Verdun* (janv.-fév.): Chattancourt, le Bonnet d'Évêque puis
Marne (mars): Maison de Champagne, tranchée Gallois, le Pentagone, cote 185 tranchée d'Haraucourt.

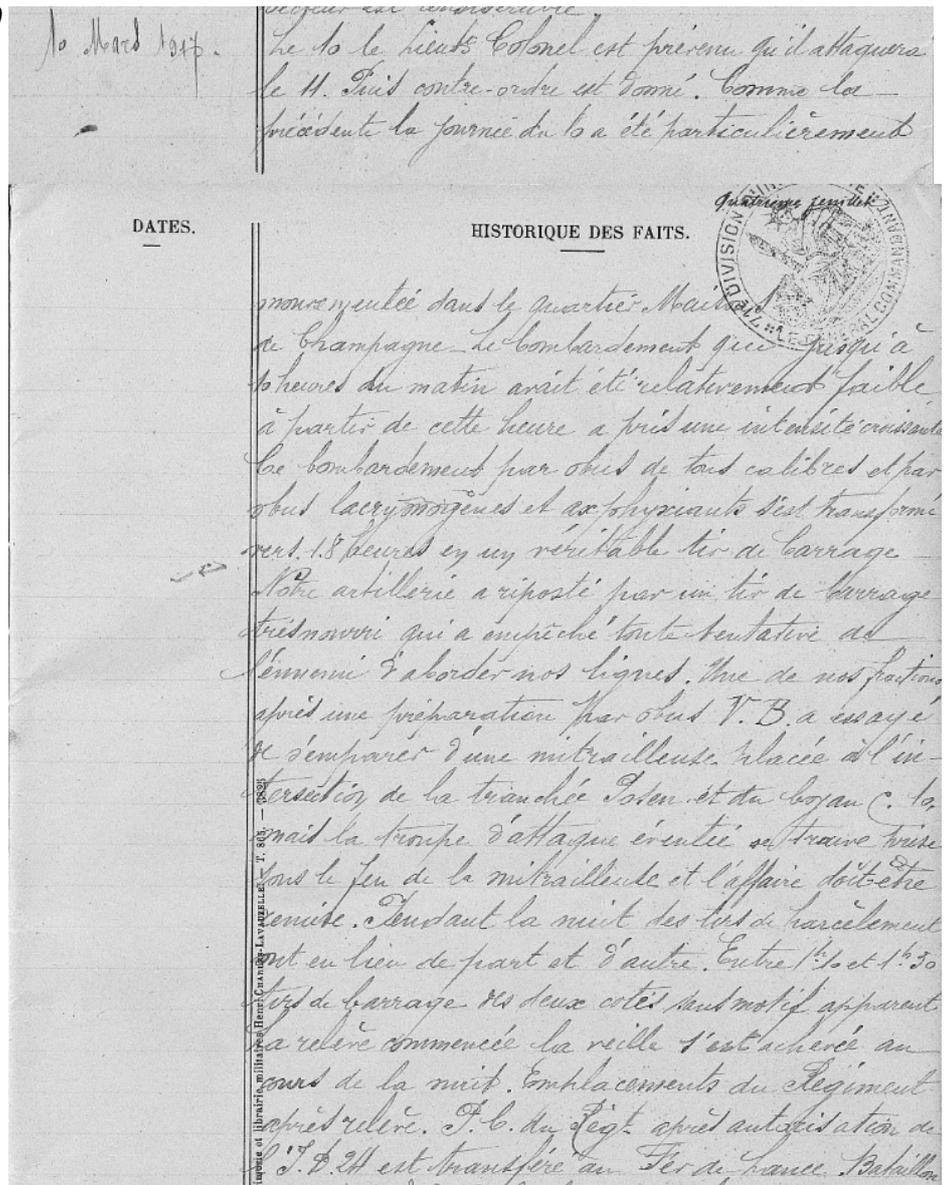
Argonne (avril- mai): la Harazée, Four de Paris, secteur Pommier puis Moronvilliers, Mont Haut, Saint Hilaire, Aubérive (juin- juil.)
 Des mutineries auraient été observées début juin.
 Aisne: Sapigneul, cote 108 (août) puis Le Godat (jusqu'en déc.)

1918 Marne (janv.-avril): le Choléra puis
 Flandres (mai- juin): Locre puis
 Champagne: Prosnès, La Dormoise (fin sept.), bois de Cernay.
 Ardennes (sept.-nov.): Autry, bois des Aulnettes, bois Brûlé, bois de Piémont, Grantham, moulin de Sénuc, Grandpré, combat de Termes (12/10), ferme de Thémont, cote 213, La Bergerie.

- 9 - Journal de Marches et Opérations du 221^e régiment d'infanterie le jour de la disparition de François DONAT le 10 mars 1917 .

JMO 221e RI
 du 9 mars au 21 avril 1917 (26 N 719/11)
 page 4/30 partie gauche

Page 4/30 partie droite



Page 4/30 suite partie droite.

12. (6^e bataillon) 3^e C. Coyau de Champagne 21^e C.
 3 sections au réduit de Champagne et 4 sections
 Coyau Ripart. 22^e C. 2 sections tranchée R.
 11 sections tranchée Tosen. 23^e C. 3 sections
 ouvrage Bauveau 1 section parallèle départ.
 Bataillon 3. (11^e bataillon) 13^e C. tranchée Tosen et Coyau G.

Page 5/30

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	<p>11^e C. 2 sections parallèle de départ entre Coyaux 8 et 10 2 sections ouvrage au Tatin, Coyau Menchy. 15^e C. ouvrage de l'Observatoire et Coyau 8. H. C. M. répartie entre les C. de bataillon. Bataillon C. (5^e bataillon) 17^e C. 2 sections parallèle de départ 2 sections tranchée d'Harvecamp. 18^e C. 2 sections tranchée Tosen. 2 sections Coyau C. F. entre parallèle de départ et tranchée Tosen (unions avec le 10^e Reg. Inf.) 19^e C. 3 sections dans la tranchée de Tosen à droite de la 18^e C. et en liaison par patrouilles avec la 15^e C. 1 section Coyau C. F. 5^e C. M. répartie entre les compagnies du bataillon. Les pertes éprouvées sont considérables le détail en sera donné ultérieurement.</p>

Page 10/30

Journées du 10.	
x	11 ^e Jucart, Eugène Louis cap ^e tué
x	12 ^e Donat, François 2 ^e et tué
x	13 ^e Chéramé, Pierre 1 ^e et tué
x	14 ^e Mongin, Spensippe, 2 ^e et tué
x	15 ^e Gas, François 2 ^e et tué
x	15 ^e Chébaud, Jean 1 ^e et tué

Extrait de la liste du jour comportant 36 combattants.

Les pertes du 221^e RI, pour la période du 4 au 17 mars 1917, ont été de 24 officiers hors combat (dont 9 tués) et de 535 hommes hors combat (dont 125 tués).

- 10 - Fiche Mort Pour la France.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **DONAT**

Prénoms **François Joseph**

Grade **2^e Classe** 21^e RE

Corps **144^e Rég^t d'Infanterie**

N^o Matricule. { **214266** au Corps. — Cl. **1921**
988 au Recrutement **Langres**

Mort pour la France le **10 Mars 1917**
à **Maisons de Champagne près Fédry (Marne)**

Genre de mort **Qui à l'ennemi**

Né le **1^{er} Février 1892**
à **François-Martin** Département **H^e Saône**

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le **14 Juin 1917**
à **Fédry** (Marne)

N^o du registre d'état civil.....

534-708-1921. [2^e 134]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

- 11 - Témoignage extérieur dans le régiment.

Pas d'élément trouvé.

- 12 - Actions d'éclat, citation, décoration, etc..

RAS.

- 13 - Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry.

Extrait du Bulletin Paroissial de fédry - mai 1917.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Un de nos jeunes gens vient de mourir pour la patrie. François Donat. Nous l'avons peu connu: comme il résidait au Treuil, on ne le voyait guère à Fédry. Mais nous savons qu'il a toujours été courageux et ferme; pas un seul instant il n'a failli. Il accomplissait son devoir simplement, sans jamais se plaindre, attendant patiemment la fin de la guerre pour revenir au travail des champs. Dieu n'a pas donné à ses parents le bonheur de le revoir, et François est tombé glorieusement au service de la France. Tous les lecteurs du *Bulletin* auront pour lui un souvenir et une prière.



- 14 - Divers et Annexe.

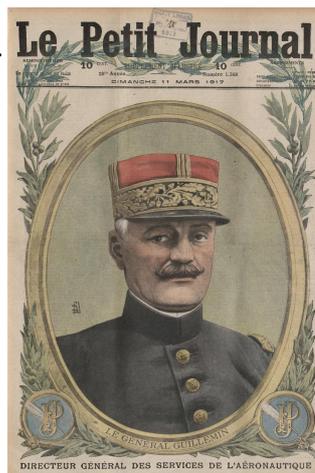
- Son nom figure sur le Monument aux morts de Fédry.

- Des extrait de Presse.

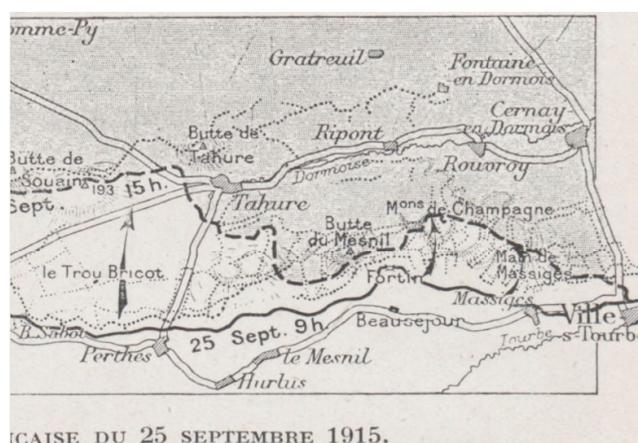
Le 9 mars, d'après de nouveaux renseignements, l'attaque exécutée hier par nos troupes, entre la butte du Mesnil et Maisons-de-Champagne, a brillamment réussi, malgré des tourmentes de neige qui rendaient la marche difficile. Nos troupes ont enlevé les positions de l'adversaire sur un front de quinze cents mètres environ et une profondeur variant entre six cents et huit cents mètres. En fin de journée, les Allemands ont tenté une violente contre-offensive sur la gauche du secteur. Après un combat acharné à la grenade, nous avons repoussé l'adversaire qui a subi des pertes élevées. Le chiffre des prisonniers fait par nous s'élève à cent trente-six, dont trois officiers. Sur la rive gauche de la Meuse, deux tentatives ennemies sur une de nos tranchées du bois d'Âvocourt ont échoué sous nos feux. Dans la région de Crapeaumesnil (sud de Roye), et près d'Auberives, nos détachements ont pénétré sur plusieurs points dans les tranchées adverses, où des destructions importantes ont été effectuées. Au cours de ces actions, nous avons fait une vingtaine de prisonniers, dans le secteur de Maisons-de-Champagne, les Allemands ont, à trois reprises, lancé des contre-attaques violentes sur les positions reconquises hier par nous. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé partout les efforts de l'adversaire, qui a dû se retirer laissant un grand nombre de cadavres sur le terrain. De notre côté, nous avons réalisé des progrès au cours de la journée et enlevé de nouvelles tranchées au nord de la route qui va de la butte du Mesnil à Maisons-de-Champagne. Le chiffre total des prisonniers faits par nous dans cette région s'élève à cent

soixante-dix dont quatre officiers. Lutttes d'artillerie assez actives dans les régions du bois de Cheppy, de Malancourt et du bois des Caurières.

Le samedi 10 mars 1917, 136e semaine de guerre, 951e jour de la guerre.
Revue de la presse: Échec allemand à Maisons-de-Champagne



Ripont se trouve dans le nord-ouest du département de la Marne, entre Reims et Verdun, le long de la route qui reliait Cernay-en-Dormois à Somme-Py via Tahure.



- Le site de Ripont et Maisons-de-Champagne:

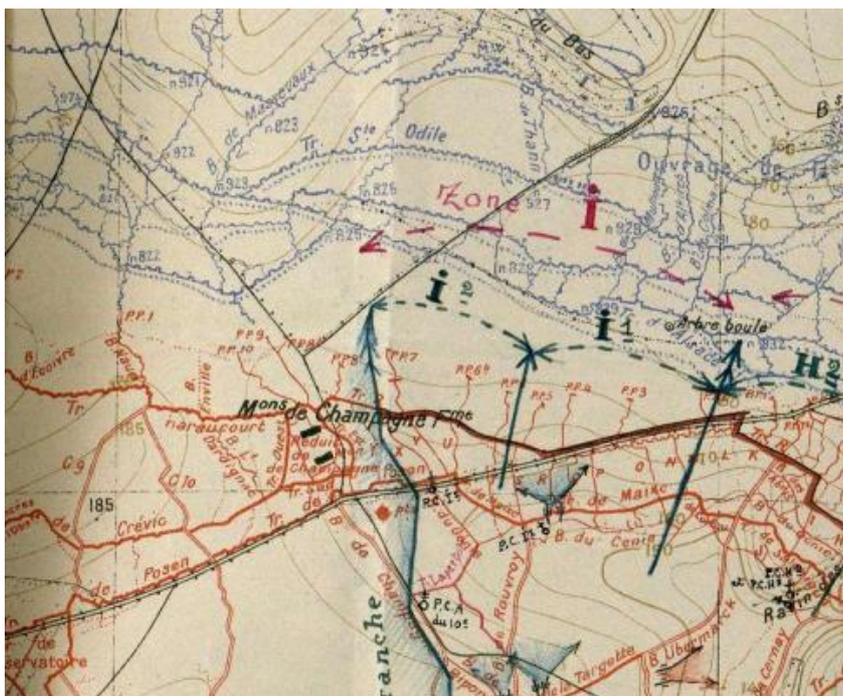
Le village de Ripont comptait 84 habitants en 1911. Ripont était particulièrement connue pour son pèlerinage annuel à Saint Christophe. Pendant la Première Guerre mondiale, le village fut anéanti. Il ne s'est plus jamais relevé, victime de cette guerre.

Le site de l'ancien Ripont et de Maisons-de-Campagne se trouvent à l'intérieur du Camp militaire de Suippes, qui ouvre ses portes de temps en temps pour permettre la visite de tous les villages détruits.

Lors de la création du camp militaire de Suippes en 1950, la commune fut officiellement supprimée, et son territoire rattaché à la commune voisine de Rouvroy, qui prit alors le nom de Rouvroy-Ripont pour perpétuer la mémoire du village disparu.

Tout cela à moins d'un km au nord-ouest de la tristement célèbre Main de Massiges.

Voici un extrait d'une carte du secteur en daté de mars 1917
 (29e régiment d'infanterie : J.M.O. • 1er janvier-31 décembre 1917 • 26 N 604/5 page10)



Vue aérienne de la Main de Massiges (51)
 photo prise le 2 mai 1917.



Soldats allemands d'une brigade de « *Sturmtrupp* » sur le bord d'un entonnoir résultant de l'explosion d'une "mine", à Ripont, le 21 mars 1917.